

L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

Etat d'avancement des actions du SAGE Arguenon Baie de la Fresnaye pour améliorer la qualité des eaux

Le Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE), approuvé en 2014, planifie des objectifs et des préconisations pour protéger les eaux de son territoire tant au niveau quantitatif que qualitatif.

Son ambition est de concilier les activités humaines et économiques (agriculture et agroalimentaires associés, conchyliculture, tourisme...) avec les objectifs liés à l'eau et à la protection des écosystèmes aquatiques.

Le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre (SMAP) est chargé du suivi de la mise en œuvre du SAGE.

Le SMAP porte le contrat territorial et le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Arguenon. Dinan Agglomération porte le plan algues vertes de la Baie de la Fresnaye avec Lamballe Terre et Mer et en étroite collaboration avec la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Chaque année depuis 2014, un état d'avancement des actions prévues par le SAGE est reporté dans un tableau de bord téléchargeable sur www.smap22.fr.

Ce bulletin vise à faire un focus sur des actions menées en 2016 sur le territoire du SAGE.

Bonne lecture.

Daniel BARON

Président de la CLE du SAGE
Arguenon-Baie de la Fresnaye



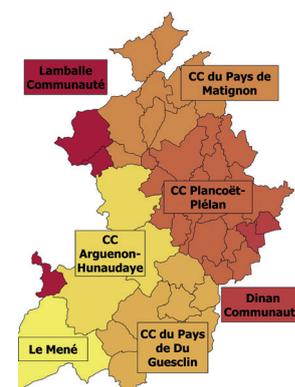
LE TERRITOIRE DU SAGE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- 723 km² de superficie
- 40 000 habitants
- 2 bassins versants : Arguenon, Baie de la Fresnaye
- 42 communes
- 7 intercommunalités

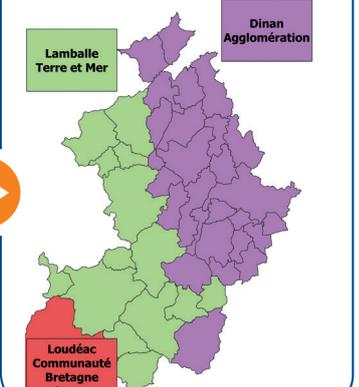
Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2017

3 nouvelles intercommunalités

SITUATION AU 31/12/2016



SITUATION AU 01/01/2017



Exemples d'actions menées sur le territoire du SAGE en 2016

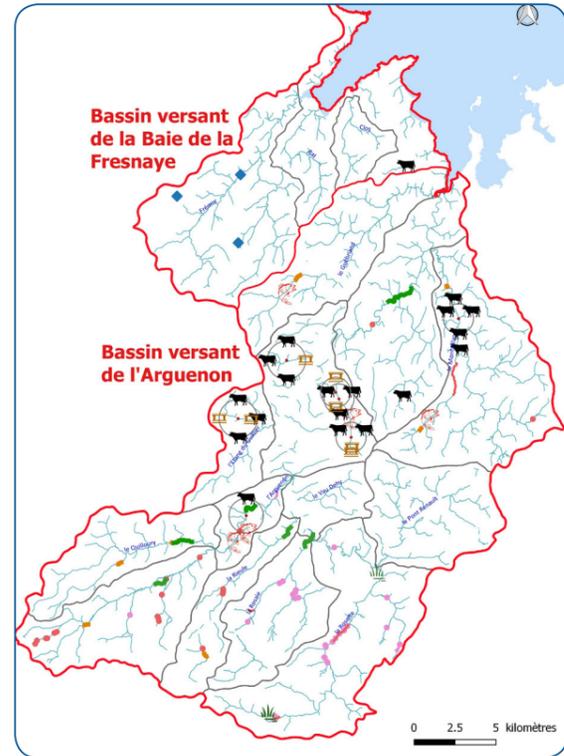
▶ ACTIONS SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

Ces actions sont réalisées par les collectivités intercommunales (CC du Pays de Matignon, CC Plancoët-Plélan, Syndicat Mixte du BV du Lac de Jugon) et les associations de pêcheurs :

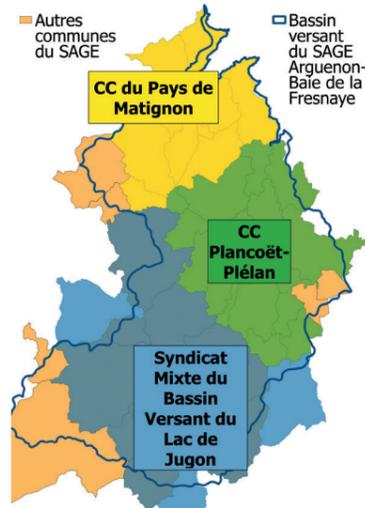
EN 2016



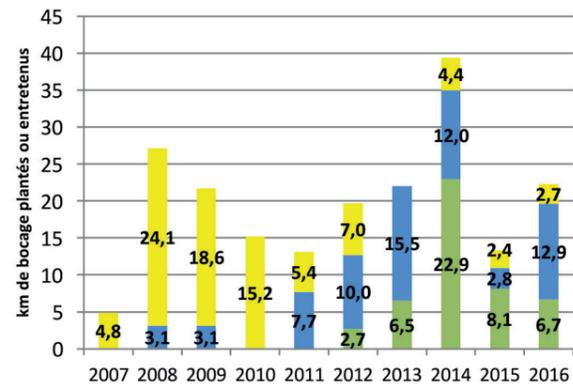
- Aménagement d'abreuvements pour éviter l'accès direct du bétail aux cours d'eau.
- Suppression ou aménagement d'ouvrages pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau.
- Mise en place de dispositifs auto-épurateurs en sortie de drain.
- Restauration de zones humides.
- Aménagement de franchissements de cours d'eau.
- Restauration de cours d'eau.
- Restauration ou entretien de berges.



▶ ACTIONS BOCAGE : 199 KM DE LINÉAIRES PLANTÉS OU ENTRETENUS SUR 10 ANS



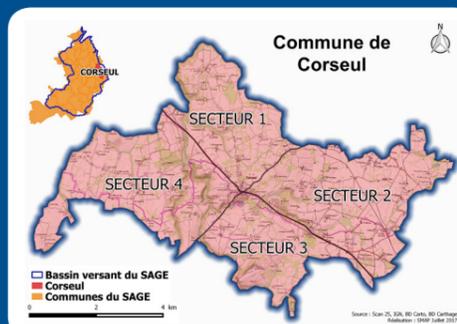
Afin de limiter l'érosion des sols, les structures intercommunales mènent depuis 2007 des actions de création et d'entretien de talus ou de haies bocagères. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme régional Breizh Bocage mis en œuvre dans les bassins versants.



▶ DÉFINITION D'UN PLAN D'ACTIONS POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION DES SOLS

Suite à sollicitation de la Commission Locale de l'Eau, la commune de Corseul a fait l'objet d'une expérimentation en vue de définir des zones prioritaires et un plan d'actions de lutte contre l'érosion des sols. Un travail de terrain a été effectué par la commission communale désignée par le conseil municipal. 300 hectares présentant un risque potentiel d'érosion, ont été identifiés sur 4100 hectares de superficie totale. En 2017, le travail a été restitué aux agriculteurs pour faire émerger des pistes d'actions.

Cette démarche sera progressivement élargie à l'ensemble du territoire du SAGE. Les communes de Rouillac et de Trémeur démarrent une démarche similaire mi-2017.



▶ LES ACTIONS AGRICOLES EN 2016

Pour lutter contre les pollutions par les nitrates, le phosphore et les pesticides, des actions agricoles sont confiées à la Chambre d'Agriculture par la communauté de communes du Pays de Matignon et par le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre :

Diagnostiques et accompagnements individuels

- Sur le bassin versant de la Baie de la Fresnaye :
 - diagnostics individuels
 - accompagnements individuels
- Sur le bassin versant de l'Arguenon :
 - diagnostics individuels
 - accompagnements individuels

Suivi agronomique de précision

à partir d'un état des lieux (sols, rotation, reliquats) des parcelles :

Semis de Ray-Grass d'Italie (RGI) sous maïs :

Le ray-grass d'Italie absorbe l'azote présent dans le sol après récolte.



Essais pour augmenter la durée de couverture des sols aux champs :

Sur le bassin versant de la Baie de la Fresnaye :
Sur le bassin versant de l'Arguenon :



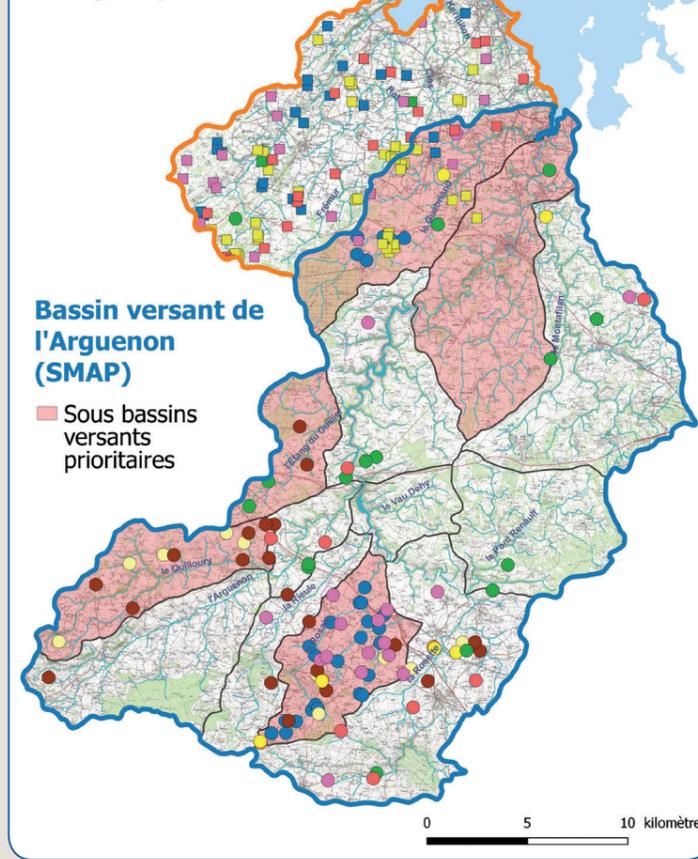
Expérimentation sur le bassin versant de l'Arguenon d'un semoir de couverts végétaux sous céréales

Semis le 10 septembre
Semis le 5 juillet 2 jours avant moisson



Semis de Phacélie avant moisson
Photo prise le 23/09/2016

Bassin versant de la Baie de la Fresnaye (CC du Pays de Matignon)



Suivi reliquats d'azote :

- analyses d'azote dans le sol :
 - en hiver
 - en été
 - en automne

L'objectif est un meilleur pilotage de la fertilisation des céréales et des maïs.



Bassin versant de l'Arguenon (SMAP)

Sous bassins versants prioritaires

Localisation des actions : Actions sur le bassin versant de l'Arguenon
 Actions sur le bassin versant de la Baie de la Fresnaye

Suivi renforcé des nitrates et des pesticides

dans les cours d'eau de la Rosaie et du Guébriand pour l'élaboration concertée et la réalisation d'actions :

Bulletins d'informations sur la fertilisation

à destination des agriculteurs pour optimiser les apports d'azote sur céréales, co-construits avec les coopératives et négociants à partir du suivi de 6 parcelles semées avec une bande double densité :



▶ ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Les assainissements individuels peuvent être à l'origine des pollutions dans les cours d'eau. Le fonctionnement de ces équipements est évalué par les SPANC (Services Publics d'Assainissement Non Collectif) de chaque communauté de communes.

Au total, au 31 décembre 2015, sur le territoire du SAGE, environ 28 000 habitants étaient raccordés à 13 800 dispositifs d'assainissement non collectif.

La part de dispositifs d'ANC non conformes figure sur la carte ci-contre. Cette proportion a diminué entre 2014 et 2015.

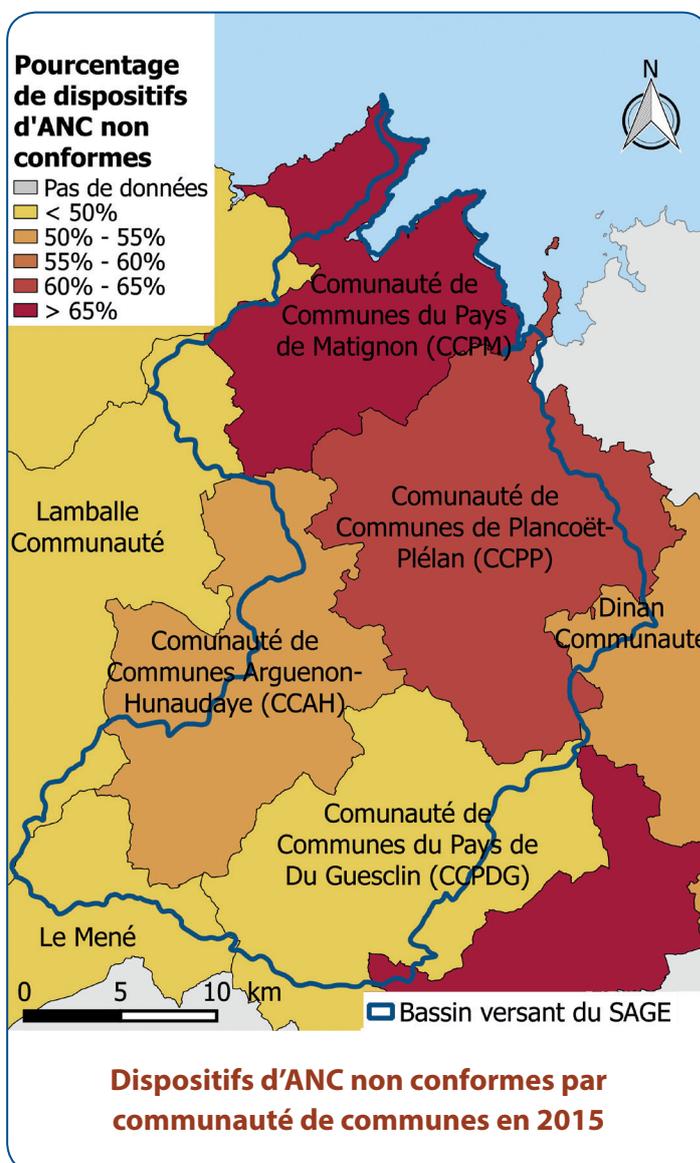
▶ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Au total, 41 stations d'épuration des eaux usées sont implantées sur le territoire, dont 15 construites depuis 2010.

En 2016 :

- 4 stations d'épuration ont été construites ou étaient en construction à Hénanbihen, Ruca, Saint-Cast-le-Guildo (Notre Dame) et Vildé-Guingalan,
- 1 station a également été améliorée à Matignon.

La construction de 2 nouvelles stations est prévue à Aucaleuc et à Pléboulle en 2017/2018.



Actualités

▶ PLAN ALGUES VERTES DE LA BAIE DE LA FRESNAYE

En 2016, un nouveau plan d'actions est élaboré pour une mise en œuvre par Dinan Agglomération sur la période 2017-2021.

Son suivi est assuré par Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer en étroite collaboration avec la Commission Locale de l'Eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye.

▶ ETUDE MICROBIOLOGIQUE DE LA BAIE DE L'ARGUENON

Fin 2016, une étude de caractérisation des sources de contaminations microbiologiques a été impulsée sur l'estuaire par la Commission Locale de l'Eau.

Un inventaire des sources potentielles de contaminations a été réalisé par le Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre préalablement à la mise en place mi-2017 d'un réseau de suivi microbiologique des affluents de l'Arguenon.



Nitrates en mg/L: 0 à 50 (Smiley face), 50-100 (Sad face), supérieur à 100 (Angry face)
 Isoproturon / AMPA en µg/L: 0 à 0,1 (Smiley face), 0,1 à 2 (Sad face), supérieur (Angry face)
 Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement ; St Brieuc)

